



MATCHPLAY 2020

Tournoi interne mixte 2020

MATCH PLAY en BRUT (1 ère série)

MATCH PLAY en BRUT (2 et 3ème série)

La commission sportive du club organise de mars 2020 à octobre 2020 un **tournoi interne mixte de Matchplay** à l'intention de ses adhérents.

Toutes les informations relatives à cette manifestation sportive seront affichées sur les panneaux de l'Association Sportive (A.S.) et seront également disponibles en ligne sur le site internet du club.

Les finales de ce tournoi seront organisées fin octobre 2020.

La remise des prix aura lieu à l'occasion du scramble de clôture du 31 octobre 2020 suivi de sa soirée dansante.

1) Les conditions de participation :

- être licencié et cotisant CAB Golf.
- s'inscrire à la compétition avant le vendredi 28 février 2020 auprès de l'accueil de l'association. (par mail ou téléphone)

- **à l'inscription, s'acquitter des frais d'engagement d'un montant de 10 € et communiquer un numéro de téléphone où le joueur/la joueuse pourra être joint(e) en vue de la planification des rencontres.**

2) Les grands principes de l'organisation :

Le nombre de participants :

Il a été fixé à 32 joueurs pour le tableau 1 (1 ère série jusqu'à 15.4) afin de constituer 8 poules de 4 et 32 joueurs pour le tableau 2 (2 et 3ème série jusqu'à 40 de handicap) Les joueurs et joueuses qui s'inscriraient en plus seront inscrits sur une liste complémentaire à laquelle il sera fait appel en cas de désistement parmi les 64 premiers inscrits.

La formule de jeu :

Le tournoi est mixte. Il se déroule en match play.

La première phase se dispute en 2 fois 8 poules (tableau 1 et 2) de quatre joueurs et joueuses. Seul (e) les 2 premiers de chaque poule dans les 2 tableaux seront qualifiés pour les phases finales de la compétition. Chaque participant(e) disputera donc au minimum trois rencontres.

Les matches de poules doivent être terminés au plus tard le samedi 4 juillet 2020, tous les matchs non joués à cette date entraineront 0 points pour les joueurs concernés.

La deuxième phase se déroulera par élimination directe.

Le tirage au sort des rencontres de la première phase :

Un tirage au sort entre tous les inscrit(e)s sera organisé par les membres de la commission sportive le dimanche 15 mars lors du repas d'ouverture de la saison.

Le tableau des poules sera complété pendant le tirage au sort et dans l'ordre de ce tirage au sort. Il sera affiché au club house et rempli par les membres du comité organisateur.

Le déroulement de la deuxième phase :

Les 2 premiers de chaque poule participeront de fait à la deuxième phase, celle se jouant par élimination directe.

En cas de forfait d'un des 2 vainqueurs de poule, c'est le joueur ou la joueuse arrivé(e) troisième qui participera à la deuxième phase

Le tableau vierge de cette deuxième phase sera affiché dès la fin des matches de poules. Il sera affiché au bureau de l'association et rempli par le président de la commission sportive.

La planification des rencontres :

Pour chacune des deux phases du tournoi, un calendrier avec des dates butoirs de rencontre sera établi et affiché sur les panneaux de l'Association sportive.

Les matchs de poules devant se jouer du 16 mars au samedi 5 juillet

Il appartient aux joueurs et aux joueuses devant se rencontrer de programmer leur départ d'un commun accord dans la limite de temps imposée par le calendrier. Les joueurs doivent réserver un départ à l'accueil du golf tout en précisant qu'il joue un matchplay

A cette fin, les numéros de téléphone donnés à l'inscription seront communiqués par le secrétariat du golf aux seuls et uniques joueurs devant se rencontrer.

Pour chaque rencontre, il appartient au joueur inscrit en premier dans la liste (ordre du tirage au sort) de contacter son adversaire pour programmer leur rencontre. Pour tout match non joué avant la date butoir, le gagnant sera désigné par le comité organisateur après rappel des deux protagonistes, le tirage au sort restant l'ultime recours.

Chaque résultat de match devra être envoyé à l'adresse mail du président de la commission sportive. Roche Maxime : max.roche@live.fr

Le règlement du tournoi :

- *Le handicap pris en compte :*
Tableau 1 joueur série 1 = ou moins de 15.4
Tableau 2 joueurs série 2 et 3 de 15.4 à 40
Remarque : le handicap maximum pris en compte est 40.
- ***Les positions de départ : Série 2 et 3***
Départ des boules rouges pour les dames, départ des boules jaunes pour les messieurs.
- ***Les positions de départ : Série 1***
Départ des boules blanches pour les messieurs et boules bleu pour les dames

- *Le décompte des points en phase de poules :*

Match remporté :	2 points
Match perdu :	0 points
Match nul	1 points

- En cas d'égalité entre deux joueurs à l'issue d'une rencontre de poule (square/match nul au trou 18) : les 2 joueurs marquent 1 point chacun (match nu).
- En cas d'égalité pour la 2ème place au classement nous prendront le résultat direct des 2 joueurs à égalité.
- En cas d'égalité entre plusieurs joueurs pour la deuxième place l'index du joueur le plus haut sera qualifié.
Exemple : égalité entre un 7,2 et un 10,3 le qualifié sera le **10,3**
- En cas d'égalité entre deux joueurs à l'issue d'une rencontre de phase finale c'est-à-dire square au trou n°18 les 2 joueurs partiront en Play off jusqu'à déterminer un vainqueur.

Récompense : Chaque vainqueur de son tableau se verra offrir la saison des compétitions 2021 (compétition du dimanche)

Du bon esprit de la compétition :

Ce tournoi en match Play est une compétition amicale ou le fairplay, l'honnêteté et la bonne humeur sont de règle.

Chers amis golfeurs prenons tous notre responsabilité pour jouer nos matchs en temps et en heure, l'année dernière j'ai passé mon temps à chercher des résultats et à vous faire des relances pour que vos matchs de poules puis les matchs de phase finale soient joués, résultat : le tournoi 2019 n'est toujours pas fini à ce jour.

Je vous invite à participer nombreux à cette compétition et souhaite à chacun et à chacune d'entre vous de partager de très bons moments golfiques,

Le Président de la Commission Sportive,

Roche Maxime